

SABOTAGE DES NEGOCIATIONS CONVENTIONNELLES

Les négociations conventionnelles ont buté une fois de plus sur le refus par la CSMF et le SML de la présence, en tant qu'auditeurs, des médecins en formation. Le thème prévu, les spécialités cliniques, n'a même pas été abordé. Déjà un mois de perdu depuis l'ouverture des négociations...

Ce blocage est inadmissible, à la fois sur le fond et sur la forme.

Sur le fond, exclure les jeunes est absurde : ils seront demain concernés au premier chef par cette convention. Qu'avons-nous donc à cacher qu'ils ne puissent entendre ? Ce n'est pas ainsi qu'on les incitera à faire le choix du libéral qui concerne aujourd'hui moins d'un jeune sur dix ;

Sur la forme, si la signature d'une convention peut ne reposer que sur une partie des syndicats, les discussions doivent intégrer tous les syndicats représentatifs, chaque structure étant libre de composer sa délégation pour y participer.

LE BLOC intègre donc légitimement des représentants des internes de spécialité et des chefs de cliniques dans sa délégation. Ces manœuvres dilatoires semblent être surtout un prétexte pour empêcher la discussion conventionnelle de se dérouler en séances plénière, et la ramener à des discussions parallèles n'intégrant qu'une partie des syndicats représentatifs.

L'assurance-maladie et le pouvoir politique auraient tort de s'en laver les mains :

Exclure le syndicat LE BLOC des discussions d'un secteur optionnel destiné aux praticiens du bloc opératoire, c'est nier le plébiscite des praticiens qui lui ont donné une écrasante majorité de 60%, et réduire à néant la représentativité séparée votée par la représentativité nationale ;

Laisser l'assurance-maladie et la CSMF décider en tête à tête, c'est le meilleur moyen de prolonger le retard tarifaire des actes du bloc opératoire et de privilégier le financement des actes diagnostics répétitifs plutôt que celui des actes techniques thérapeutiques.

Comme il le fait depuis des années, pour le lancinant problème de l'assurance responsabilité civile des spécialités à risque, le syndicat LE BLOC est venu aux négociations pour proposer des solutions dans son domaine de compétence.

Il le rappelle solennellement : on ne réglera pas les problèmes du bloc opératoire sans ses acteurs.

Contact presse : Emeline Barbé

06 87 76 17 23

emeline@eb-conseil.net

Les co-présidents du BLOC :

Jean MARTY Secrétaire général du SYNGOF 06 09 35 02 77	Philippe CUQ Président UCDF 06 08 91 86 82 phcu@wanadoo.fr	Henri MOUYSSSET Président de l'AAL 06 84 22 51 30 hmouysset@free.fr
--------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------